

CTM du 17 décembre 2014 Déclaration FSU

A l'issue des élections professionnelles, les personnels de l'Education nationale ont à nouveau placé la FSU largement en tête en lui accordant ou lui renouvelant majoritairement sa confiance. Pour autant, la baisse de près de 5 points de notre score par rapport au scrutin de 2011, tout comme les près de 60 % d'abstention constituent des signaux sérieux, notamment pour la FSU qui poursuit l'ambition de faire réussir tous les jeunes, ce qui implique des transformations permettant d'aller vers cet objectif et des moyens budgétaires à la hauteur de ce défi.

On constate la persistance de difficultés pour voter. Manifestement, les bureaux de vote du 4 décembre n'ont pas eu l'effet escompté. Dans le second degré, la plupart des chefs d'établissements ne se sont pas sentis concernés par la participation de l'ensemble des personnels. La campagne par mails a créé un malaise chez ceux qui ont été destinataires de dizaines de mails, et a laissé sans information les très nombreux collègues qui n'utilisent pas leur messagerie académique. La FSU demande à l'avenir un dispositif simplifié permettant le vote sur le lieu de travail, solennisant cet exercice démocratique et collectif aujourd'hui renvoyé essentiellement dans la sphère privée.

Dans un contexte d'austérité, ces résultats sont aussi révélateurs du malaise de nos professions qui ne perçoivent pas les améliorations attendues dans l'exercice quotidien du métier. Ils nous appellent à être encore davantage attentifs et proches des préoccupations des personnels de l'éducation afin de mieux y répondre. C'est un enjeu pour le syndicalisme. Au-delà des seules organisations syndicales, ces résultats devraient aussi interroger le gouvernement. En ne répondant pas aux attentes des agents de la Fonction publique, notamment en ce qui concerne les salaires et l'emploi public, il ne les encourage pas à accorder du crédit au dialogue social. Il est urgent de sortir du gel du point d'indice et d'utiliser tous les leviers qui permettent d'améliorer la situation salariale : grille, déroulement des carrières, indemnitaire.

Mais, plus généralement, ce scrutin est aussi lourd d'enseignement pour la suite alors que des échéances importantes attendent notre système éducatif comme la réforme de l'Éducation prioritaire, les nouveaux programmes, le chantier du collège.

Il est toujours plus difficile d'améliorer l'école dans un climat généralisé de forte défiance. Or, notre système éducatif marqué par des années de suppressions d'emplois et de régressions est toujours en proie au doute. Le début du quinquennat en cours reste brouillé par les polémiques médiatiques autour de la consultation des programmes, la réforme des rythmes, la persistance de pratiques managériales non respectueuses de nos métiers par exemple, ce qui n'a pas permis de rétablir l'indispensable confiance. Conditions de travail dégradées, formation initiale laborieuse, et formation continue en friche, revalorisation salariale en panne, il est urgent d'apporter des réponses au malaise de nos professions.

La FSU le dit à nouveau solennellement. Ce ne sont pas des petits sujets mais bien des conditions indispensables pour faire avancer notre système éducatif dans le bon sens et redonner reconnaissance et fierté à toutes celles et tous ceux qui s'engagent pour la réussite des élèves.

Sur tous ces points, la FSU est déterminée à porter cette ligne ambitieuse de la transformation du système éducatif en conjuguant toujours l'intérêt des élèves avec l'amélioration des conditions de rémunération, de formation et de travail des personnels.

Les élections ont mobilisé la DGRH et du retard a été pris dans la traduction des pistes retenues par les groupes métiers. Elles demandent à être concrétisées notamment pour les personnels contractuels et s'agissant de la requalification des emplois administratifs, chantier pour lequel la FSU demande un groupe de travail ministériel.

Le projet de nouvelle carte de l'Éducation prioritaire continue de susciter inquiétude et mécontentement. C'est ce qui a conduit la FSU à demander l'inscription à l'ordre du jour de ce CTM du projet de carte de l'Éducation prioritaire. Les besoins éducatifs se sont accrus avec la crise sociale. L'enveloppe limitée à 1 082 réseaux ne tient pas compte des besoins réels et ne permet pas de labelliser les écoles et les collèges dont la situation scolaire et sociale le justifierait. Toutes les situations difficiles doivent être réexaminées et bénéficier de classement REP ou REP +, y compris celles où des écoles ou lycées sont, à ce jour, « oubliés » dans l'examen académique.. C'est le message qui sera porté de nouveau aujourd'hui à l'occasion des rassemblements appelés par la FSU, à Paris réunissant des établissements et délégations de différentes académies ou dans plusieurs autres villes.

La FSU regrette que la répartition des emplois pour la rentrée 2015 figure toujours en point d'information et qu'aucun élément ne soit transmis aux membres du CTM en amont de la réunion. Cette façon de procéder ne permet pas à l'administration d'entendre la réalité des besoins du système éducatif avant d'arrêter ses décisions.